

# PROGRAMME

## Conférence nationale sur la précarité énergétique



15 novembre 2010, Nouveau Siècle, place Mendès France, Lille

8h30 Accueil des participants

9h15 Ouverture - Introduction

- Conseil Régional Nord - Pas-de-Calais
- Présentation de la journée par Jean Pierre BULTEZ, Uriopss Nord/Pas-de-Calais

9h30 La précarité énergétique : du constat à la lutte

- **Les ménages en situation de précarité énergétique**  
Isolde DEVALIERE, sociologue au Centre Scientifique et Technique du Bâtiment
  - **Le contexte national et les problématiques**  
Véronique STELLA, Fondation Abbé Pierre
  - **La dimension régionale : la situation du Nord - Pas-de-Calais**  
Un élu du Conseil Régional
- ⇒ Réactions de la salle

10h45 Présentation des ateliers

- **Atelier 1 :** Les modes de comportements : connaissance et pédagogie des consommateurs
- **Atelier 2 :** Définir un revenu minimum pour vivre dignement
- **Atelier 3 :** Les tarifs, les aides et les conséquences des difficultés de paiement
- **Atelier 4 :** Être acteur citoyen et l'engagement des élus
- **Atelier 5 :** Mise en œuvre de solutions techniques : qui fait quoi ?

12h45 Déjeuner - buffet sur place

14h00 Restitution des ateliers et table ronde

### Débats et réactions à partir de la restitution des ateliers

*(Participation des intervenants sous réserve)*

- Christine BERG, Commission Européenne
- Isabelle ROUGIER, Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat
- Patrick KANNER, Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale
- Un représentant du Conseil Général du Nord
- Joël VARLET, Union Sociale pour l'Habitat Nord - Pas-de-Calais
- Sandrine BURESI, GEFOSAT Membre du réseau RAPPEL
- Gaston VAN DECANDELAERE, Vice-président du Secours Catholique
- Olivier BAJARD, EDF
- Daniel DANTAND, GDF Suez

16h00 Conclusion

- Olivier MARGUERY, Président d'EAPN France
- Valérie LETARD, Secrétaire d'Etat, en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le Climat

16h30 Cocktail de clôture

### Cette conférence est organisée par le réseau EAPN

(Réseau européen de lutte contre la pauvreté créé en 1990, ayant des branches nationales dans tous les Etats membres de l'Union Européenne)

### Les membres du comité de pilotage

ADEME, ATD Quart Monde, CLCV, CLER, Collectif RAPPEL, FAPIL, Fondation Abbé Pierre, JAVEL, Les Petits Frères des Pauvres, Partenord Habitat, Secours Catholique, UNAF, Union Sociale pour l'Habitat, Uriopss Champagne Ardenne, Uriopss Nord - Pas-de-Calais

### Avec le soutien financier :

Conseil Régional Nord/Pas-de-Calais  
Direction Régionale Jeunesse Sport et Cohésion Sociale Nord/Pas-de-Calais  
ADEME (sous réserve)  
GDF Suez  
EDF  
Fondation de France  
EAPN



# Présentation des ateliers



## **Atelier 1** Les modes de comportements : connaissance et pédagogie des consommateurs

Tous les experts soulignent l'importance du comportement des ménages dans la consommation d'énergie. Comment sensibiliser les locataires au développement durable ? Comment leur donner les moyens de connaître leurs consommations ? Quelles priorités pour consommer moins ? Comment lutter contre la précarité énergétique ? De nombreuses expériences sont en cours au sein du mouvement HLM, avec pour certaines des résultats mesurables.

## **Atelier 2** Définir un revenu minimum pour vivre dignement

Dans la mesure où la précarité énergétique est due à une insuffisance de revenu un élément de solution peut être la garantie d'un revenu minimum assurant des moyens convenables d'existence, droit inscrit dans la Constitution. A partir de la présentation de la situation budgétaire extrêmement contrainte des ménages très pauvres, l'atelier discutera de deux voies innovantes permettant d'évaluer la distance entre le niveau de revenu garanti par les minima sociaux et celui qui assurerait des moyens convenables d'existence : le « reste à vivre » et le « revenu minimum adéquat ».

## **Atelier 3** Les tarifs, les aides, les conséquences des difficultés de paiement

De plus en plus de personnes éprouvent des difficultés à payer leurs factures d'énergie. Certaines se privent d'un chauffage correct, d'autres sont acculées aux impayés. L'atelier, à partir de témoignages de personnes en difficultés et d'associations qui les accompagnent, traitera de ces difficultés, de leurs causes, de leurs conséquences et fera émerger des propositions. Ceci amènera à parler des tarifs et notamment l'existence de tarifs réglementés, des tarifs sociaux dont le taux de non recours est important et des aides aux impayés principalement celles des Fonds Solidarité Logement départementaux.

## **Atelier 4** Être acteur citoyen et l'engagement des élus

Une société ne s'enrichit que si tous ses membres participent pleinement à sa construction, au suivi et à l'évaluation des décisions. Il est donc impératif d'échanger au niveau local sur les bonnes pratiques : un partenariat entre les différents acteurs s'impose (élus, habitants, bailleurs, techniciens, associations, fournisseurs d'énergie...). L'innovation énergétique va être déterminante dans les années à venir. Comment peut-on s'organiser pour que ces innovations soient le fruit des pratiques de tous et profitent à tous ? Comment les personnes en précarité énergétique et les acteurs qui les accompagnent, s'organisent-ils pour faire remonter leurs besoins et attentes ? Comment les élus incluent-ils la participation des habitants pour une co-construction des réponses ?

## **Atelier 5** Mise en œuvre de solutions techniques : qui fait quoi ?

Les facteurs techniques qui déterminent la consommation d'énergie d'un logement comprennent : la qualité thermique du logement ; la qualité des équipements de chauffage et de production d'eau chaude ; la qualité des équipements consommateurs d'eau et d'énergie dans le logement ; l'absence ou l'inadéquation des équipements permettant une bonne gestion des flux dans le logement.

Progressivement, pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre, des incitations, des réglementations se mettent en place pour investir dans l'efficacité et la sobriété. Ces évolutions, et les aides financières qui vont avec sont adaptées au cas général des foyers qui peuvent investir et récupérer cet investissement sur les économies en quelques années. Il n'en va pas de même pour les foyers démunis qui sont soit dans des stratégies d'économies poussées, voire de privation, soit ne sont pas maîtres des choix concernant leurs logements.

Lors de la mise en place d'actions curatives de lutte contre la précarité énergétique (en intervenant sur et dans les logements), outre les questions liées au comportement, c'est donc bien l'ensemble de ces données qu'il convient de considérer. Dans le cadre de la mise en place de solutions techniques, quels sont les acteurs et les financements à mobiliser, et quelles approches valoriser ?